

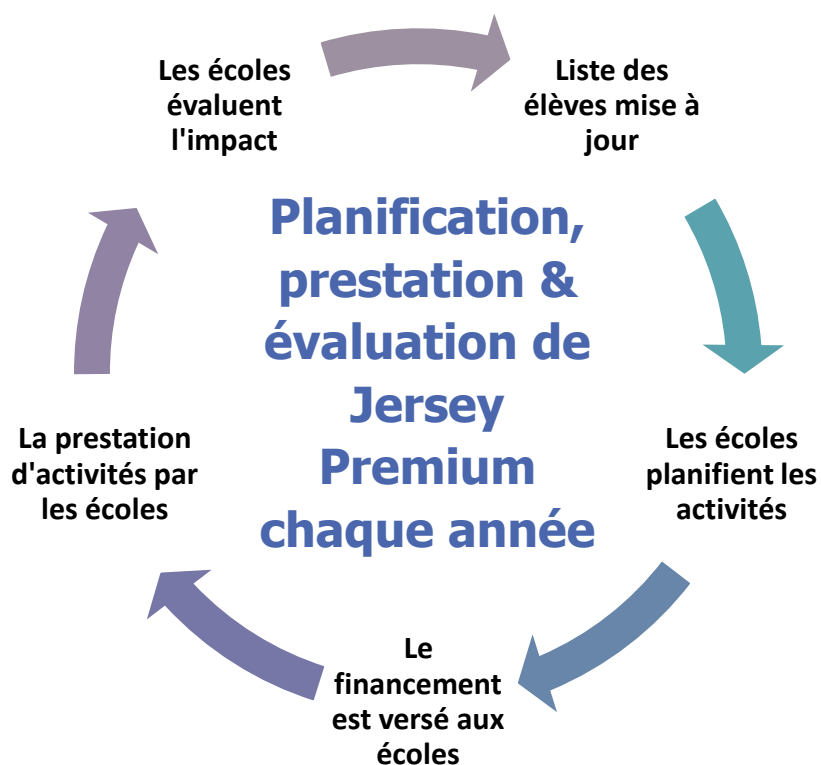
Présentation de Jersey Premium

Jersey Premium est un programme ciblé de financement pour les écoles, il a été introduit pour aider tous les enfants à obtenir le meilleur de leur éducation. Les écoles recevront un financement supplémentaire calculé sur le nombre d'enfants éligibles qu'ils ont chaque année. Le financement vise à garantir que tous les élèves reçoivent un enseignement de qualité basé sur une compréhension détaillée de leurs besoins ou des obstacles à l'apprentissage.

Les écoles devront démontrer qu'elles ont utilisé leur budget Jersey Premium pour faire une différence mesurable pour l'apprentissage et les résultats scolaires de leurs élèves éligibles.

Le Département de l'éducation s'attend à ce que toutes les écoles s'efforcent d'élever les aspirations et le niveau de scolarité de tous les élèves, qu'ils soient ou non admissibles à Jersey Premium.

**Environ 3500
élèves locaux âgés
de 3 à 18 ans
seront admissibles
pour bénéficier du
financement de
Jersey Premium
en 2017 et 2018**



La nécessité de Jersey Premium

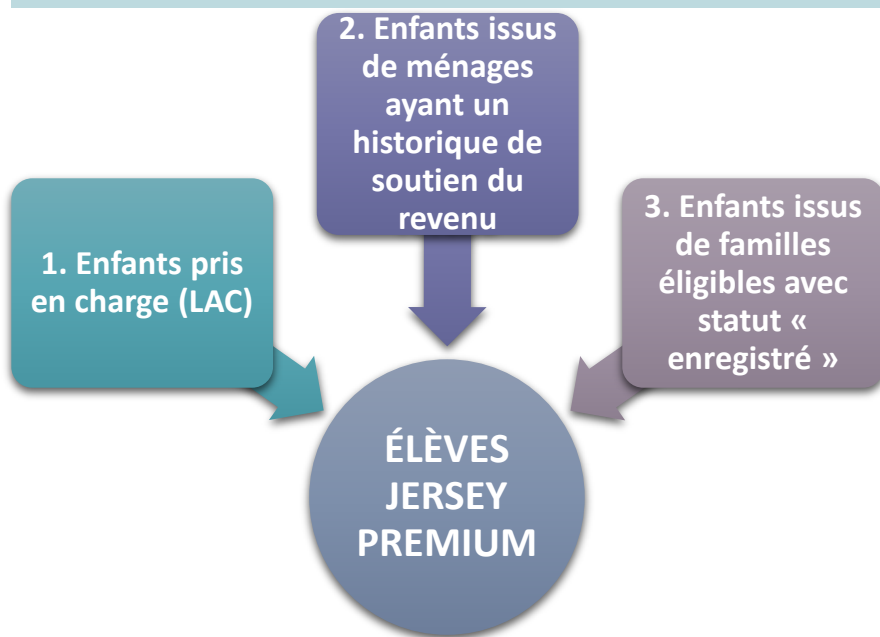
L'introduction de Jersey Premium a permis aux écoles de l'île de revoir leur approche de l'enseignement et de l'apprentissage, en veillant à ce que tous les élèves puissent atteindre leurs meilleurs résultats.

Les éléments de preuve disponibles démontrent qu'une proportion significative d'élèves qui sont admissibles à Jersey Premium ne réussissent pas à atteindre les niveaux qui seraient normalement attendus pour leur capacité. Le financement de Jersey Premium a donc été axé sur le niveau de scolarité et les aspirations personnelles de tous les élèves éligibles, dans toute la gamme des capacités.

Groupes d'enfants admissibles à Jersey Premium

1. LES ENFANTS PRIS EN CHARGE (LAC)

Chaque enfant pris en charge est admissible à Jersey Premium. Toutes les écoles conservent des détails sur leurs élèves qui sont LAC. Les enfants pris en charge ont moins de 18 ans et peuvent être soumis à une ordonnance juridique indiquant où et avec qui ils doivent vivre ; ou ils peuvent être pris en charge par des membres de la famille ou des personnes adoptives ; ou ils ont peut-être choisi de quitter la maison familiale pour être pris en charge dans un autre environnement.



3. ENFANTS DE FAMILLES ÉLIGIBLES AVEC STATUT « ENREGISTRÉ »

Les familles qui ont vécu à Jersey pendant moins de cinq ans (qui sont considérées comme ayant un statut « enregistré » pour le logement et le travail), mais qui seraient autrement admissibles au soutien pour le revenu, peuvent déterminer si leurs enfants sont admissibles à Jersey Premium en remplissant un court questionnaire. Ce document est disponible auprès de l'école et le Département de l'éducation dans une gamme de langues.

Les parents doivent remplir ce questionnaire le plus tôt possible afin que leur éligibilité soit déterminée et que le financement soit accordé à l'école de leur enfant.

2. ENFANTS DE MÉNAGES AVEC UN HISTORIQUE DE SOUTIEN DE REVENU

Les enfants de ménages qui ont demandé un soutien du revenu pour un total de 12 mois ou plus au cours des cinq dernières années (1er août 2012 - 31 juillet 2017) sont admissibles à Jersey Premium.

Si votre ménage dispose d'un historique de réclamation de soutien du revenu, mais vous ne **VOULEZ PAS** que le nom de votre enfant apparaisse sur la liste des élèves de Jersey Premium, ou recevoir un financement de Jersey Premium pour votre enfant, vous devez écrire au département de l'éducation au plus tard le :

VENDREDI 29 SEPTEMBRE 2017

Email : education@gov.je, ou écrivez à : Jersey Premium, Education Department, PO Box 142, Jersey, JE4 8QJ

Si les préférences parentales sont reçues APRÈS le 29 septembre 2017, les élèves éligibles ne seront pas retirés de la liste Jersey Premium jusqu'à l'automne 2018.

Si vous avez déjà contacté le Département de l'éducation parce que vous ne voulez pas que votre enfant soit identifié comme un élève de Jersey Premium (s'il s'avère être admissible), il n'est pas nécessaire de le faire à nouveau.

Portée de Jersey Premium

S'applique aux élèves de la classe maternelle jusqu'à la 11^{ème} année

Jersey Premium sera piloté à 16 ans au plus en 2017-18

Le financement est offert à toutes les écoles et collèges de l'État